

Un Conseiller en Economie Sociale et Familiale (H/F)

Rattaché à la Direction des maisons de la solidarité et insertion et sous l'autorité hiérarchique du Responsable de la maison de la solidarité, le CESF exerce son activité professionnelle dans le cadre d'une prise en charge spécialisée des usagers.

Technicien de la vie quotidienne, il intervient dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'équipement, de l'habillement, de l'habitat, du budget, de la consommation, du travail et des loisirs.

Son action éducative s'inscrit dans un objectif de prévention et de lutte contre l'exclusion. Elle se concrétise par un suivi dans le cadre des M.A.S.P. (Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé) simples et des accompagnements budgétaires.

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE : Maison de la solidarité d'Etain ou Stenay

CADRE D'EMPLOI : Assistants Socio-Educatifs

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Prévenir les situations de surendettement

- Informer et conseiller les personnes pour une gestion budgétaire maîtrisée
- Etablir un diagnostic précis de la situation budgétaire des personnes
- Repérer les origines des éventuels dysfonctionnements ou problèmes
- Evaluer les capacités d'autonomie budgétaire des personnes

2- Traiter les situations d'endettement, voire de surendettement

- Etablir un diagnostic précis de la situation budgétaire des personnes et les raisons des difficultés rencontrées
- Donner les informations et les conseils sur les moyens existants
- Favoriser la mobilisation des moyens pour résoudre les problèmes budgétaires rencontrés
- S'assurer du bon déroulement et de la pérennité des solutions proposées
- Evaluer les capacités d'autonomie budgétaire des personnes et, si besoin, mobiliser les mesures d'accompagnement adaptées

3- Prévenir les situations d'expulsion

- Aider les personnes à résorber leurs impayés de loyers en mobilisant les moyens les plus adaptés
- Permettre l'accès ou le maintien dans le logement en veillant à une bonne adéquation avec la situation familiale et financière
- Envisager avec la famille les possibilités lui permettant d'éviter la mise en œuvre de l'expulsion
- Informer, à la demande des autorités, de la situation actualisée des personnes en procédure d'expulsion

4- Conseiller les familles dans la résolution des problèmes de la vie quotidienne

- Rechercher des informations permettant l'élaboration et la réalisation d'outils pédagogiques adaptés au public concerné
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire dans les domaines de compétence du C.E.S.F.
- Susciter l'estime de soi auprès des usagers
- Mettre en œuvre une pédagogie concrète et personnalisée afin de favoriser l'autonomie des personnes

5- Assurer un travail d'expert de la vie quotidienne et de l'intervention sociale

- Participer au diagnostic social des populations
- Contribuer à la construction de projets de développement social local
- Assurer un soutien technique auprès des collègues et des partenaires

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Maîtrise des techniques d'animations collectives, Techniques d'écoute active, Techniques d'entretien, Surendettement (Législation)

Compétences professionnelles : Capacité d'organisation, Qualités rédactionnelles, Travailler en partenariat, Capacité à travailler en équipe, Capacité d'adaptation aux différents profils des usagers

Attitudes professionnelles : Confidentialité, Empathie

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (obligatoire), déplacements nombreux et divers, titulaire du permis B, véhicule personnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Audrey LUCAS, Responsable de la Maison de la Solidarité d'Etain, au 03.29.87.12.32 ou M. Laurent ANDRE, Responsable de la Maison de la Solidarité de Stenay, au 03.29.80.32.34